

Présentation

Le risque dans toutes ses déclinaisons et intensités peut surgir à tout moment lors de voyages qu'ils soient professionnels ou d'agrément. Tout déplacement ne saurait effectivement être exempt d'imprévu, allant de simples désagréments jusqu'aux accidents les plus dramatiques et médiatisés.

Le Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC), créé il y a près de trente ans après l'accident aérien du Mont Sainte-Odile, fort de son expertise reconnue en la matière, souhaite par le présent colloque élargir ses perspectives, en s'appuyant également sur ses liens avec la Société Française de Droit Aérien et Spatial (SFDAS) dont plusieurs membres éminents nous honorerons de leur présence.

Les différentes situations et la réparation de l'ensemble des dommages seront analysées par des universitaires, des avocats spécialisés et des praticiens dans une optique comparatiste entre les modes de transport.

Inscription

Inscription gratuite et obligatoire pour les étudiants, les enseignants-chercheurs, les conférenciers, les membres de la SFDAS

Inscription payante pour les autres publics

- 22 euros sans le repas
- 44 euros avec le repas
- 22 euros à distance

[Le formulaire d'inscription](#)

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

Renseignements

Auprès de Nathalie ARBOUSSET
34 rue du Grillenbreit- 68000 Colmar
Tel. 03 89 20 61 84 ou nathalie.arbousset@uha.fr

COLLOQUE

RISQUES

&

VOYAGES

Jeudi 16 mai 2024

8h30-17h00

16 rue de la Fonderie, Mulhouse
Salle du Conseil

A distance sur Webex

[Direction scientifique](#)

Eric DESFOUGÈRES

Maître de conférences HDR en droit , Université de Haute-Alsace
CERDACC (UR 3992) (eric.desfougères@uha.fr)

Marie-France STEINLÉ-FEUERBACH

Professeure émérite à l'Université de Haute-Alsace
Directeur honoraire et co-fondateur du CERDACC

8h30 Accueil des participants

9h00 Allocutions de bienvenue

Olivier BECHT, ancien Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, Professeur associé à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC)

Marie-France STEINLÉ-FEUEBACH, Professeur émérite de l'Université de Haute-Alsace (CERDACC)

9h30-10h45 Voyages et risques accidentels

sous la présidence de Anthony TARDIF, Maître de conférences, Université de Haute-Alsace (CERDACC)

9h30 La responsabilité civile liée aux voyages

Xavier DELPECH, Professeur associé, Université de Lyon III, Président de la Société Française de Droit Aérien et Spatial (SFDAS)

9h50 La responsabilité pénale lors d'accidents collectifs liés aux voyages

Caroline LACROIX, Maître de conférences HDR, Université d'Evry - val d'Essonne - Paris-Saclay (CERDACC)

10h10 Les causes exonératoires du transporteur

Laurent SIGUOIRT, Maître de conférences, Aix-Marseille Université, (Centre de Droit Économique)

Discussion

10h30-10h45 Pause café

10h45-12h15 Voyages et risques processuels

sous la présidence de Madeleine Lobe Lobas, Maître de conférences HDR, Université de Haute-Alsace (CERDACC)

11h15 Les compétences territoriales pour les accidents lors de voyages à l'étranger

Eric DESFOUGÈRES, Maître de conférences HDR, Université de Haute-Alsace (CERDACC)

11h35 La question du *Forum shopping*

Laurent CHASSOT, Docteur en droit, Avocat spécialisé en Droit aérien, Associé du Cabinet gbf Avocats (Zurich et Genève)

Discussion

12h15-14h00 Pause déjeuner

14h00-15h15 Voyages et risques temporels

sous la présidence de Régine BATTISTON, Professeur, Université de Haute-Alsace (Directrice ILLE)

14h00 L'interprétation du règlement européen par la CJUE en matière de retard aérien

Pascal DUPONT, Docteur en droit, Secrétaire général de la Société Française de Droit Aérien et Spatial (SFDAS)

14h20 Regard professionnel sur les procédures d'indemnisation en cas de retards aériens

Valérie AUGROS, Avocate spécialisée en Droit du tourisme et Droit aérien (Barreau de Paris)

14h40 Comparaison sur les modalités d'indemnisation des retards dans les différents modes de transport

Loïc GRARD, Professeur, Université de Bordeaux

Discussion

15h10-15h30 Pause café

15h30-17h00 Voyages et risques contractuels

sous la présidence de Silvain VERNAZ, Maître de conférences, Université de Haute-Alsace (CERDACC)

15h30 L'articulation des responsabilités agences de voyages/transporteurs

Emmanuelle LLOP, Avocat à la Cour, experte en Droits du tourisme, Aérien et Loisirs

15h50 Le Droit de la consommation et les voyages

Marouane RHARTAOUI, Doctorant, Université de Haute-Alsace (CERDACC)

Discussion

16h20 Rapport de synthèse

Jérémy HEYMANN, Professeur, Université Jean-Moulin Lyon III (CREDIP)



Cette manifestation scientifique se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue des avocats, soit 6h de formation délivrées au cours de cette journée.